

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2019

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....10
Nombre de votants.....11

L'an deux mil dix-neuf, le neuf décembre à dix-huit heures, trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de vote de Rioupéroux, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur DUPONT Gilbert, le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BOUDINET Guy, KUNG Jean-Marc, Monsieur BLETON Alain, DIAFERIA Jean-Charles, LIBERA Robin, LAPOUGE Gérard, BLANQUAERT Jean-Luc
Madame, Caroline KEBAILI, GANDOLFE Christine

Absents : Mesdames ŒILLET Sandrine, GARCIA Chrystel, PRAT Jennifer, ROUX Chrystelle, GOUIDMI Linda,

Pouvoirs : ROUX Chrystelle à DUPONT Gilbert

Date de convocation du conseil municipal :
03 décembre 2019

**PLAN LOCAL D'URBANISATION »
Délibération 2019-06-25**

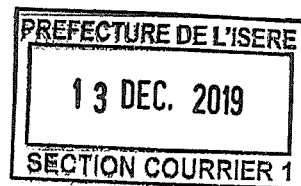
Le Maire informe à l'assemblée que la commune a pris contact avec deux sociétés pour la reprise et la finalisation du Plan Local d'Urbanisme dans la commune.

- Adeline REY – Urbaniste
- ATELIER2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

DECIDE de prendre la société ATELIER2 pour terminer la mission d'étude pour la création du P.L.U de Livet et Gavet

AUTORISE le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Dupont', written over the printed name.